

2

Outils pratiques d'aide à l'élaboration du diagnostic local en santé environnementale

QUELLES DONNÉES POUR UN DIAGNOSTIC LOCAL
EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ?

ANALYSE ET SYNTHÈSE DES DONNÉES : PRÉCONISATIONS
POUR FACILITER L'APPROPRIATION DES DONNÉES

Quelles données pour un diagnostic local en santé environnementale ?

Des indicateurs identifiés et priorisés

Pour construire ce guide, une sélection d'indicateurs pertinents, principalement disponibles dans les Systèmes d'Informations Statistiques (SIS), a été conduite, intégrant une réflexion sur les modalités et les limites d'interprétation de ces mêmes indicateurs.

Cette sélection s'est effectuée avec le soutien d'un comité technique constitué à cet effet (Régions, ARS et ORS des régions Bretagne et Pays de la Loire).

Des indicateurs à une échelle infra-territoriale dans la mesure du possible

Les indicateurs sont disponibles, selon les cas, à l'échelle de la commune, des EPCI, des départements et de la région. L'analyse des données à un échelon fin est recommandée afin de mettre en évidence les disparités sur le territoire d'étude.

Une comparaison de la situation du territoire à une référence

L'exploitation des données statistiques est particulièrement utile lorsqu'elle permet de comparer la situation locale à celle d'autres territoires (région, département, ...) ou à un seuil réglementaire (France, Europe, OMS...). Il convient de déterminer précisément et en amont du diagnostic quels sont les territoires de comparaison retenus, soit dans une logique d'emboîtement (par exemple, une commune est comparée à son agglomération, son département, sa région), soit dans une logique d'échelons (une commune comparée à d'autres communes de taille équivalente de la région, un pays aux autres pays de la région...).

Des indicateurs d'exposition

Il a été proposé autant que possible des indicateurs croisant une qualification de l'environnement et la part de la population concernée. Ainsi, à titre d'illustration, un risque potentiel de radon est une information qualifiant l'environnement, alors qu'une part de la population exposée à un risque élevé de radon est une information sur l'exposition des populations.

Une attention particulière à la prise en compte des populations sensibles et vulnérables et des inégalités sociales de santé

L'importance et les effets des expositions environnementales sur la santé des individus dépendent de nombreux facteurs (âge, état de santé, spécificités génétiques, conditions et modes de vie, habitat, contexte socioéconomique et professionnel...). L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) définit plusieurs sous-groupes de population correspondant à des fenêtres de vulnérabilité et sensibilité : les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques. Afin de lutter efficacement contre les inégalités sociales de santé, les actions mises en œuvre doivent toucher l'ensemble de la population, mais être davantage soutenue en direction des populations les plus vulnérables.

Cf. Fiche ENJEU 6 Réduction des inégalités sociales et territoriales de santé

Plusieurs indicateurs ont été sélectionnés pour rendre compte des populations sensibles et vulnérables présentes sur un territoire.

Cf. Fiche 20 Populations vulnérables et Fiche 21 populations précaires

Des données complémentaires

D'autres indicateurs déjà existants au niveau du territoire d'étude peuvent être mobilisés : issus d'études déjà produites dans les services (ex. : espaces verts), ou des diagnostics des SCoT, PLUi, PCAET, PAT, CLS...

De plus, des enquêtes peuvent être mises en œuvre afin de collecter des informations supplémentaires (auprès de la population, des professionnels et des acteurs locaux, des élus ...) et de faciliter l'interprétation des premiers constats :

- passation de questionnaires auprès d'un échantillon de personnes que l'on souhaite représentatif de la population ciblée (ex : accès aux espaces verts),
- entretiens individuels ou collectifs,
Cf. L'approche qualitative,
- observation conduite sur le terrain,
Cf. L'approche qualitative.

COMPLÉMENTARITÉ des approches qualitative et quantitative

C'EST QUOI L'APPROCHE QUANTITATIVE ?

- Dresser une photographie de la situation environnementale, sociale et sanitaire.
- Croiser les indicateurs pour identifier les problématiques.
- Synthétiser pour identifier les faits marquants, les points forts et les points faibles du territoire.

COMMENT ?



Exploitation des données disponibles et pertinentes



Comparaison de territoires



Enquêtes par questionnaire

C'EST QUOI L'APPROCHE QUALITATIVE ?

- Définir les besoins, faire remonter le vécu, le ressenti, l'expérience des acteurs locaux et de la population.
- Compléter les travaux quantitatifs et faire émerger des nouvelles problématiques de territoire.
- Mobiliser les acteurs.

COMMENT ?



Entretiens individuels ou collectifs



Focus group

Les approches quantitatives et qualitatives sont complémentaires : les données qualitatives permettent en effet d'apporter des informations sur des thèmes non documentés par des mesures et indicateurs statistiques et de confronter des données statistiques avec les représentations et vécus des acteurs locaux.

À noter que ces deux approches peuvent être menées successivement ou de manière concomitante. La phase qualitative du diagnostic peut précéder la phase quantitative notamment pour contribuer à une identification de pistes de travail et de thèmes à exploiter dans le cadre du diagnostic quantitatif, et inversement pour partager, nuancer et compléter les données de mesures disponibles.

Cf. Comparaison avec l'approche quantitative

SOURCE : ORS-CREAI NORMANDIE.

Analyse et synthèse des données : préconisations pour faciliter l'appropriation des données

Un repérage des points forts et des points faibles du territoire thème par thème...

La phase de recueil des données quantitatives, qui dresse une photographie de la situation environnementale, sanitaire et sociale d'un territoire, produit souvent une grande quantité d'informations.

Même si les indicateurs proposés dans ce guide ont été priorisés, il est nécessaire de classer les informations recueillies, afin d'identifier les éléments saillants, c'est à dire les informations les plus importantes, à prendre en compte en priorité, par exemple sous forme de synthèse des « points forts » et « points faibles » du territoire d'étude (photographie de la situation du territoire, enjeux, évolution dans le temps, particularités au niveau des communes au sein même du territoire). Pour cela, la comparaison du territoire (ou de ses communes, lorsque la donnée est disponible) à une référence permet de le positionner en situation favorable ou défavorable pour une sélection d'indicateurs, et d'identifier plus facilement les thématiques prioritaires et les enjeux de ce territoire.

Cf. Exemple de Lorient Agglomération

... suivi d'une lecture transversale et combinée de l'ensemble des données environnementales, sanitaires, démographiques et sociales...

La phase d'analyse consiste notamment en une lecture croisée et combinée des différentes données collectées. Elle doit permettre de repérer les zones du territoire et les groupes de population qui concentrent les difficultés de différents ordres, mais aussi de se pencher sur les besoins spécifiques de certains groupes de population (enfants, personnes âgées, malades chroniques...). Elle peut également tendre vers une analyse prospective (évolution du territoire à court ou moyen terme, impacts sur les projets actuels ou à venir : urbanisme, transport...).

... notamment celles recueillies par les autres approches

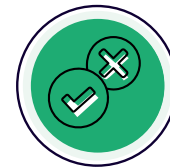
Il convient également de croiser les données collectées avec celles d'autres approches menées sur le territoire (questionnaire auprès d'élus de la population, entretiens qualitatifs auprès des acteurs locaux, analyse documentaire...).

Ainsi, la combinaison des approches quantitatives et qualitatives (par une analyse croisée de la situation **environnementale, sanitaire et sociale**, des besoins et demandes de la population, des élus et des professionnels, des forces et faiblesses du territoire) permet d'établir un constat partagé de la situation territoriale, qui vise à l'identification d'enjeux et de pistes d'actions destinées à améliorer la situation de santé de la population.

Étapes-clés du DLSE



Recueillir et interpréter les documents et indicateurs disponibles



Identifier les faits marquants, les points forts et les points faibles du territoire



Croiser les données environnementales, sanitaires et socio-démographiques



Croiser les données quantitatives et qualitatives



Identifier des enjeux et des actions envisageables

1 Il est également possible de réaliser une typologie des communes en matière de santé environnementale en analysant de manière croisée différents indicateurs mobilisés dans le cadre du diagnostic. Elle permet d'identifier des ensembles de communes aux caractéristiques sociales, sanitaires et environnementales comparables, en hiérarchisant le niveau de vulnérabilité territoriale. Exemple : [Syndicat Mixte du SCoT Grand Douaisis](#) (page 31).



Comment avez-vous fait pour synthétiser l'ensemble des informations, pour faire ressortir des axes prioritaires et aller vers des actions concrètes en santé environnement ?

« Le **Tableau de Bord Santé Environnement** comporte huit rubriques thématiques présentant des éléments de contexte, des chiffres-clés, des indicateurs...

L'analyse de ces données a permis de produire une synthèse présentant les atouts et points de vigilance du territoire. Les spécificités identifiées ont permis d'avoir une base d'échanges pour définir des chantiers puis des actions concrètes. »

LORIENT AGGLOMÉRATION

« L'organisation de deux séminaires de partage et co-construction a facilité le passage de la collecte de données à la définition d'enjeux et pistes d'actions. Le premier séminaire à destination des élus et techniciens a été organisé en deux parties : une

première partie de présentation des données issues de la collecte d'indicateurs, des entretiens des personnes ressources et l'enquête menée auprès des élus. À partir de ces éléments, nous avons échangé en petits groupes avec la technique de l'étoile du changement pour faire ressortir les trois enjeux qui semblaient prioritaires. La mise en commun des échanges et des productions des différents groupes a fait apparaître un niveau de consensus assez important autour de quatre enjeux globaux [...]. Le deuxième séminaire ouvert à tous s'est centré sur la présentation d'actions existantes et inspirantes en lien avec les premiers enjeux identifiés [...]. Un travail en ateliers par enjeu défini lors du premier séminaire a facilité le travail d'élaboration des pistes d'actions. »

PAYS DE BREST

« À partir d'une trentaine de déterminants (physique, socioéconomique... inscrits dans le référentiel UFS élaboré par l'ARS-DREAL-DDT(m) dans le cadre du PRSE3), une carte globale présentant le cumul des vulnérabilités territoriales (regroupements de communes à enjeux similaires) a été élaborée. Elle a permis de mener une réflexion en lien avec les compétences du SCoT valant PCAET pour agir sur les impacts sur la santé. »

PAYS DU MANS

Exemple de mise en exergue des atouts et points de vigilance d'un territoire



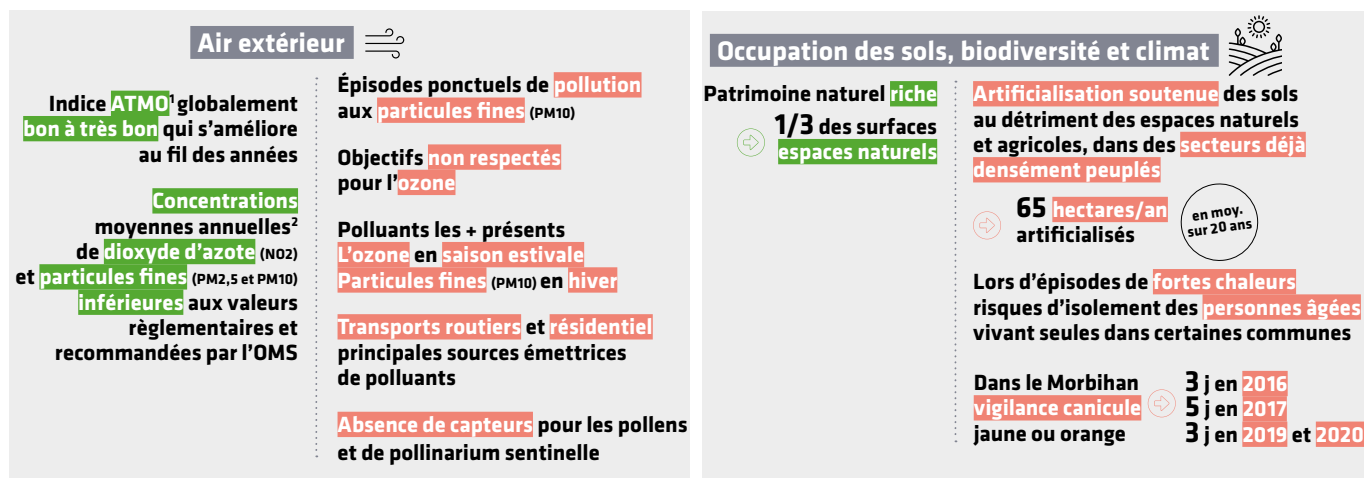
ATOUTS

POINTS DE VIGILANCE



ATOUTS

POINTS DE VIGILANCE



¹Indice de la qualité globale de l'air.

²Concentrations moyennes annuelles mesurées aux stations de Lorient.



Comment avez-vous partagé les résultats du diagnostic au sein de la collectivité et avec les autres acteurs du territoire ? ”

« Nous avons organisé des séminaires, la démarche de partage est toujours en cours. Des présentations par EPCI sont à venir. »

PAYS DE BREST

« Les éléments de synthèse issus du diagnostic ont été présentés aux acteurs du territoire lors d'ateliers de travail mis en place pour élaborer le Plan Local Santé Environnement (PLSE). Un comité de pilotage, présidé par la Vice-Présidente chargée de l'Environnement et intégrant 10 élus thématiques, porte la démarche « Santé Environnement ». Un comité de suivi, composé d'une trentaine de structures, a été installé pour co-construire le plan d'actions avec les principaux partenaires et sera pérennisé lors de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des actions. »

LORIENT AGGLOMÉRATION

Identifier des priorités locales en santé environnement

À l'issue de la réalisation du diagnostic local en santé environnementale, des problématiques locales émergent.

Leur hiérarchisation est nécessaire car il est difficilement concevable de vouloir apporter des réponses à toutes les problématiques en même temps. Il s'agira alors de dégager les enjeux prioritaires en santé environnementale, retenus par la collectivité.

Les principales questions qui vont nous aider à cette étape sont :

- Quels sont les problèmes prioritaires sur lesquels on peut agir ? Quelle est leur fréquence ? Quelle est la prévalence¹ dans la population ? Quelle est la gravité ? Quel est le nombre de personnes concernées ?
- Quel est le niveau d'adhésion de la population à la problématique ?
- À quelles priorités de santé publique ces problématiques vont-elles contribuer ?
- Les problématiques repérées entrent-elles dans le champ d'action de la collectivité ?
- Quelles sont les ressources existantes ?
- Dans quelle mesure la collectivité peut-elle agir ? Quelle est l'inscription du problème dans un programme ou dispositif existant ?
- Est-ce que la qualité de vie de la population sera améliorée ? Est-ce que les expositions aux risques seront diminuées ?

Il est possible de réaliser une matrice avec ces critères et de les noter sur une échelle graduée.

La somme des notes recueillies permettra de visualiser les thématiques prépondérantes².

¹ Nombre de cas dans une population à un moment donné, englobant aussi bien les cas nouveaux que les cas anciens.

² Voir un exemple de grille de pondération sur le site [Celester](#) de la région PACA (ARS, DREAL, Région).

SOURCE : GUIDE MÉTHODOLOGIQUE - POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX SANTÉ ENVIRONNEMENT DANS LES POLITIQUES TERRITORIALES – IREPS BRETAGNE.



Comment avez-vous pris en compte les préoccupations et enjeux des acteurs du territoire pour orienter le diagnostic vers ces enjeux ? ”

« Lors de l'élaboration du diagnostic, une trentaine d'entretiens qualitatifs ont été réalisés avec les acteurs socioéconomiques du territoire (associations locales, professionnels de la santé et de l'agriculture, institutions, communes, conseil de développement). Les avis, recueillis lors d'entretiens individuels et/ou collectifs ont fait apparaître 6 enjeux prioritaires pour notre territoire. »

LORIENT AGGLOMÉRATION

« Pour faire adhérer un maximum d'acteurs, il nous a semblé important de partir de ce qui fait consensus, de se centrer sur une vision plutôt positive « Comment peut-on produire de la santé ? Comment renforcer les facteurs de protection que l'environnement nous propose ? » et de s'inscrire dans une logique de « petits pas » [...]. La présentation d'actions et d'initiatives concrètes menées dans notre territoire a également permis d'imaginer ce qu'il était possible de faire et de se projeter dans l'action. »

PAYS DE BREST

« Dans le cadre de la démarche UFS, et en parallèle à l'élaboration du diagnostic, une concertation citoyenne a été menée pour recueillir l'avis, le ressenti, les observations et les attentes des habitants sur la façon dont leur territoire « de vie » impacte leur bien-être, leur santé. Par ailleurs, les élus devront également définir une stratégie commune dans le cadre du PAS, priorisant les enjeux au regard de notre contexte territorial. »

PAYS DU MANS